



«Stephanstag»

Description

Aujourd'hui c'est le "Stephanstag", le « Steffesdaa » ou «Stephanitag», la Saint Étienne, jour férié depuis le Vè siècle en Alsace-Moselle comme dans tous les pays de l'Arc Rhénan à majorité catholique.

Ce jour férié est une particularité du Droit Local.

Le 26 décembre correspondait dans un ancien calendrier au premier jour de la nouvelle année, l'occasion d'un « deuxième Noël » pour aller rendre visite aux personnes les plus âgées de la famille.

Jusque dans les années vingt, en Alsace-Moselle, c'était aussi l'occasion du marché aux servantes (peint ci-dessous par François-Charles Marchal en 1863).

Tous les domestiques déçus par leurs patrons ou qui avaient été licenciés trouvaient lors de cette Saint Étienne de nouveaux employeurs en se « remettant sur le marché ». C'était le jour pour mettre fin à leur contrat et en entamer un nouveau.

Le « Droit Local » est la réminiscence d'anciennes dispositions françaises lorsque l'Alsace-Moselle a été cédé à l'Empire Allemand en 1871, d'anciennes règles allemandes lorsque le territoire est revenu à la France en 1918, et de droits particuliers établis par la région elle-même lorsqu'elle disposait d'un gouvernement propre ou d'une autonomie. Il est le fondement d'accords (normalement) irrévocables et âprement négociés entre les États belligérants. C'est un des traits du particularisme du Territoire de l'Alsace-Moselle, ballotté entre trois cultures : française, allemande et alsacienne.

Aujourd'hui, certains politiciens laïcards de la France de l'intérieur, mais aussi plus récemment des nouveaux élus en Alsace (le plus souvent de gauche il faut bien le dire) remettent en cause le Droit Local et leurs acquis sociaux sous prétexte d'uniformiser les pratiques avec la France.

Il est donc peut-être temps de considérer la pétition lancée par Sander Eric, secrétaire général de l'Institut du Droit Alsacien-Mosellan, grand intellectuel, juriste de talent, qui alerte sur les volontés de moins en moins voilées de certains responsables politiques de s'attaquer ou d'annihiler le Droit Alsacien et Mosellan.

Scheeni Stephantag ! (Joyeuses fêtes de Saint Étienne).

Winston Inseck

Vous pouvez la signer en cliquant sur ce lien

<https://www.change.org/p/non-%C3%A0-la-suppression-des-jours-f%C3%A9ri%C3%A9s-et-ch%C3%B4m%C3%A9s-sp%C3%A9cifiques-%C3%A0-l-alsace-et-%C3%A0-la-moselle>

Categorie

1. Région

date créée

26 décembre 2023